

# UNE CRÈCHE écran sur le village

MIREMONT, 31 - 2009

## [ Maîtrise d'ouvrage ]

District d'Auterive

## [ Maîtrise d'oeuvre ]

Architecte : Archéa

## [ Durée des études ]

10 mois

## [ Durée du chantier ]

10 mois

## [ Surface ]

SHON 405 m<sup>2</sup>

## [ Coût des travaux TTC ]

686 592 euros

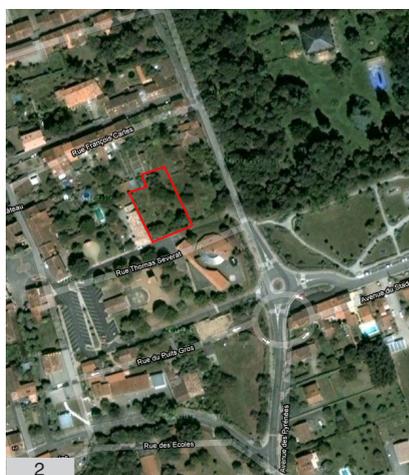


## [ DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ]

Les besoins en matière d'accueil de la petite enfance se sont accrus sur les cantons d'Auterive et Cintegabelle. La Communauté de Communes y a répondu par la création de structures multi-accueil dont l'une est réalisée sur la commune de Miremont.

Le positionnement de Miremont sur le territoire communautaire et la capacité de la collectivité à proposer une réserve foncière au contact de la route départementale menant à Toulouse ont été des arguments déterminants dans le choix de l'implantation de cet équipement.

Ce multi-accueil s'intègre à un projet urbain plus global associant logements collectifs et individuels, services et commerces. Le CAUE a réalisé, en 2005, une étude préalable à cette opération d'ensemble, puis a étudié, en 2006, la faisabilité d'un pôle multi-accueil.



## [ IMPLANTATION CONCEPTION ]

Le terrain sur lequel est implanté l'équipement présente une forte déclivité. Pour concilier adaptation à la pente et accessibilité maximale, le bâtiment est conçu de plain-pied par rapport au niveau haut du terrain naturel. Un talus de l'ordre d'un mètre cinquante assise le volume est.

L'équipement adopte une architecture contemporaine fondée sur des boîtes percées de deux grands bandeaux pour le volume signal sur rue et de baies soulignées par des encadrements en saillies sur la façade visible depuis la route départementale.

L'ensemble comprend trois volumes : Le premier est implanté en alignement sur rue. Il accueille l'administration et la restauration, en transition avec l'espace public.

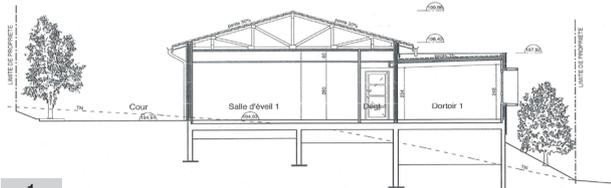


1. Façade Est de la crèche
2. Parcelle de la crèche dans son contexte urbain
3. Entrée de l'équipement en façade sud

Le second volume se déploie, suivant la courbe de niveau, perpendiculairement au premier. Orienté Est, il regroupe les espaces dédiés au sommeil.

Le dernier volume, de conception plus traditionnelle, abrite les salles d'activités des enfants.

Cette organisation dégage une cour protégée en cœur d'îlot.



1. Coupe montrant l'adaptation à la pente
2. Plan masse

## [ APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE ]

La construction est implantée selon des principes bioclimatiques :

- larges baies au sud, avec galerie tampon jouant le rôle de filtre solaire l'été,
- façade peu percée au nord,
- encadrements des baies en saillies à l'est pour protéger du vent dominant,
- protection de la façade ouest par les masques du bâti environnant et les débords du toit traditionnel.

Il n'a pas été possible d'impliquer pleinement le personnel dans les choix d'aménagement. Les retours d'expérience sont cependant globalement positifs.

Malgré un nombre insuffisant de couchages pour une crèche multi-accueil, les espaces de travail proposés sont agréables : bonne accessibilité, espaces généreux, éclairément abondant, matériaux, textures et couleurs chaleureux, sécurité garantie par des espaces de transition avec l'espace public...



## [ PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS ]

La construction est en maçonnerie traditionnelle bardée de clins en pin.

Les toitures terrasses, les bandeaux et les matériaux de l'enveloppe (bois pour le bardage et aluminium pour les huisseries) soulignent la géométrie affirmée de l'édifice. Le pin a été choisi pour son faible coût en investissement. Il pose, après quelques mois, le problème de l'entretien.

Les couleurs franches, proposées pour les encadrements des baies, jouent un rôle de signal marquant la présence d'un équipement public.



3. Entrée sous la galerie, qui fait tampon avec l'espace public
4. Encadrement des baies en saillie sur la façade Est
5. Salle d'activité
6. Choix d'un mobilier adapté